

SARL FOCONEX FORMATION

SARL au capital de 2 250€
13A BOULEVARD MARCEL HENRY
(RUE DU STADE DE CAVANI)
97600 MAMOUDZOU

0269 61 84 53
06 39 69 90 70

formations@foconex.fr
www.foconex.fr



Programme de formation

Formation "Evaluation des risques professionnels" , "Réalisation de Document Unique" et "Obtenir les Compétences de Bases en Prévention" _SH1

But de la formation

Au-delà des dispositions légales et obligatoires relatives à l'hygiène et à la sécurité, cette formation renforce les compétences au cœur des métiers et des organisations par une prise en compte de la réalité des situations de travail et une action sur le management des hommes.

La formation vise donc les objectifs de permettre aux participants d'évaluer les risques professionnels, de réaliser le Document Unique ainsi que de connaître les obligations en matière de santé et sécurité au travail

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- de situer le décret du 5 novembre 2001 comme socle réglementaire d'une Politique de Prévention
- de reconnaître les impacts de la sécurité sur l'entreprise et son management
- d'identifier les dangers et risques associés aux situations de travail
- d'appliquer une méthodologie d'analyse des risques appropriée
- d'évaluer les résultats pour obtenir une démarche de progrès
- d'être capable d'assurer la mise à jour annuelle ou lors de changements importants.

Pré-requis

- Avoir la volonté de vouloir améliorer ses compétences
- Avoir des connaissances de bases en prévention des risques professionnels.
- Savoir lire et écrire le français.
- Connaissance de la réglementation applicable dans l'entreprise souhaitée.

Type de public

- Responsable et animateur santé-sécurité
- Préventeur
- Responsable hygiène et sécurité, directeur de site.
- Membre du CSE/CHSCT, manager.
- Toute personne désignée pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.
- Tous les salariés (tout niveau hiérarchique)
- Managers d'équipes.
- Responsable d'équipe
- Chef d'équipe

Durée

- 100 heures (14,5 jours)
- **Possibilité de faire la formation sur plusieurs jours en fonction des besoins de la société (formation sur mesure)**

Lieu de la formation :

Formation Inter ou Intra

Siret: 538 064 106 00049 – DIECCTE OF: 06970005097 – QUALIOP: B00930
DATADOCK: 0023857 - ROFHYA, DSV: 9A0012052013

Taille du groupe

4 à 12 personnes _ 10 personnes (possibilité sur mesure)

Formateur

Omar ABDALLAH : professionnel (QHSSE) et dans le domaine du management et du leadership depuis plus de 10 ans.

Prix

Toute demande de devis doit être faite par mail sur formations@foconex.fr ou via notre site internet www.foconex.fr. Dans les 24h vous avez le devis. Sinon vous pouvez visualiser notre catalogue de formation qui est en ligne.

Inscription & Modalités d'accès

Toute demande d'inscription doit être confirmée par écrit par la société cliente, soit en utilisant notre formulaire, soit par un bon de commande qui lui est propre. Une convention mentionnant l'adresse et les horaires de formation est adressée par courrier ou par courriel au responsable de l'inscription dans les deux semaines qui précèdent le début du stage. Dès réception de votre inscription, nous vous adressons un mail personnalisé confirmant votre inscription (titre du stage, date et lieu). Les formations sont effectuées par un formateur agréé de son domaine.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap : **nous consulter**. Nous nous tenons à disposition des personnes en situation de handicap pour étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et, le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates.



Une question ?
0639 69 90 70

Contrôle des connaissances

Pour assurer un suivi individuel, nous avons mis en place 3 types d'évaluation :

1. des évaluations des acquis en fin de formation. Elles peuvent être faites de différente manière selon le contenu de la formation suivie (Quiz, exercice pratique, jeu de rôles, mise en situation, etc...). Un questionnaire est donné aux stagiaires pour contrôler leurs connaissances à la suite de la formation. Une mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.
2. une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée à l'issue de chaque session.

- une appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Évaluation continue par le formateur (coaching, consulting)

Une attestation de formation comportant toutes les parties réglementaires sera donnée au stagiaire à la fin de la formation.

Méthodes pédagogiques & documents remis aux stagiaires

La partie théorique est développée en salle en utilisant les moyens adaptés à la diffusion des diaporamas pédagogiques mais également à la projection de support vidéo afin de présenter des situations de travail auxquelles les candidats seront exposés

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Méthode participative mettant à profit l'expérience des stagiaires et la mise en situation concrète à la fin de chaque module pour évaluer les comportements et réactions des stagiaires. L'objectif est que chaque stagiaire exécute tous les exercices.

Suivi d'exercices pratiques en respectant une progression pédagogique adaptée au niveau de chacun, mise en situation réelle des conditions de travail avec utilisation des équipements spécifiques (powerpoint, téléphone, ...) :

- La pédagogie sera centrée sur la mise en pratique, éclairée par des apports théoriques.
- Les pratiques seront basées sur des jeux de rôles et des exercices de simulation.
- L'utilisation de moyens vidéo sera privilégiée.
- Les études de cas seront préparées en dehors des séances de cours proprement dites.
- Réalisation d'une boîte à outils personnalisée.
- 1 salle de formation équipée vidéoprojecteur, connexion internet, paperboard, divers matériel pour mise en situation, support papier, vidéo pédagogique

NOUS AVONS UNE POLITIQUE DEONTOLOGIQUE STRICTE QUAND AU RESPECT DE LA VIE PRIVEE DE NOS STAGIAIRES. AUCUNE DIVULGATION DES DONNEES PERSONNELLES NE SERA QUESTION LORS DE CETTE FORMATION SANS L'ACCORD DU STAGIAIRE.

Indicateurs de performance :

La formation a-t-elle répondu à vos attentes ?	Conseilleriez-vous cette formation à une autre personne ?	Qualité de l'organisation :	Qualité du contenu :	Qualité de la pédagogie :
<i>*Oui : 95%</i> <i>*Non : 0%</i> <i>*Sans Réponse : 5%</i>	<i>*Oui : 93%</i> <i>*Non : 3%</i> <i>*Sans Réponse : 4%</i>	<i>*Très satisfait à 72%</i> <i>*Satisfait à 24%</i> <i>*Peu satisfait à 1%</i> <i>*Pas satisfait à 2%</i> <i>*Sans Réponse : 1%</i>	<i>*Très satisfait à 72%</i> <i>*Satisfait à 24%</i> <i>*Peu satisfait à 2%</i> <i>*Pas satisfait à 1%</i> <i>*Sans Réponse : 1%</i>	<i>*Très satisfait à 76%</i> <i>*Satisfait à 23%</i> <i>*Peu satisfait à 1%</i> <i>*Pas satisfait à 0%</i> <i>*Sans Réponse : 0%</i>
Nombre de stagiaire annuel : 162 en 2020				

1. Les enjeux de la sécurité

Les enjeux humains

Définition : Accident du travail, accident du trajet

Présentation des statistiques et des indicateurs sécurité

Créer ses propres indicateurs de sécurité

Les enjeux économiques

Les coûts directs et indirects de vos accidents du travail

Le compte employeur de votre entreprise

2. Le cadre réglementaire de la sécurité

Les principes du droit

Présentation du code du travail et ses nouvelles dispositions (modification par l'ordonnance du 12/03/07 et décret du 07 mars 2008)

Les principes généraux de prévention

La responsabilité civile et pénale en matière de santé/sécurité

3. Les acteurs de la prévention

Les acteurs internes de la prévention

Les acteurs externes

4. L'évaluation des risques et le document unique

Le cadre juridique et réglementaire

Connaître le contexte législatif et réglementaire

Directive européenne 89/391/CEE du 12 juin 1989 relative aux principes fondamentaux de la protection des travailleurs

Loi 91-1414 du 31 décembre 1991

L'arrêté du 26/04/1996 relatif aux opérations de chargement et de déchargement (Protocole de sécurité)

Examen des décrets du 05/11/2001 et du 17/12/2008, la circulaire DTR du 18/04/02

Accident : Articles L4121-1 et L4121-2, R4141-17 à R4141-20 du Code du Travail.

Secours : Articles L4121-3, R4224-14 à R4224-16 du Code du Travail.

Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

Analyse des risques

Revue des principaux risques professionnels dans votre entreprise

Les risques de chutes, mécanique, mécanisée, manutention manuelle

Inventaire des situations + identification des risques de chaque unité.

Place du CSE/CHSCT.

Place des salariés (opérateurs, techniciens, ...).

Choix des critères de cotation et des seuils + hiérarchisation des risques (AT, MP, TMS, ...).

Evaluation de la probabilité et de la fréquence d'exposition.

Détermination du niveau de chaque risque par une grille de gravité probabilité.

Hiérarchisation des risques par niveaux.

Arbre des causes.

Méthode des 5M.

ITAMAMI

Savoir observer les situations de travail

Visite sur le terrain, participation active des salariés qui connaissent le mieux les dysfonctionnements et les écarts

Choisir les critères de cotation et les seuils associés

Notion d'unités de travail : comment les définir.

Notion de risque pour la santé ou la sécurité au travail.

Caractéristiques et choix des principales méthodes d'identification.

Différents niveaux de gravité.

Evaluation de la probabilité et de la fréquence d'exposition.

Détermination du niveau de chaque risque par une grille de gravité probabilité.

Hierarchisation des risques par niveaux.

Hierarchiser les risques

Connaître le contenu de votre Document Unique (forme, fond, réglementaire)

Quand mettre à jour le Document Unique ?

Validation, communication (acteurs externes) et information des salariés

5. Prévention des risques liés à certaines activités ou opérations

Entreprise extérieure : Décret du 20 février 1992 plan de prévention

Dispositions générales.

Mesures préalables à l'exécution d'une opération.

Mesures à prendre pendant l'exécution des opérations.

Rôle des institutions représentatives du personnel.

Dispositions particulières

Opération de chargement et déchargement : arrêté du 20 avril 1996 protocole de sécurité

6. L'analyse des accidents et des incidents

Comprendre le Phénomène accident

Pratiquer les méthodes d'analyse de l'accident

Organiser l'analyse des accidents

Analyser un de vos accidents

AT, MP et TMS

Accidents du travail et de trajets (AT).

Maladies professionnelles (MP).

Troubles musculosquelettiques (TMS).

Risque Psycho Sociaux (ex : TMS).

7. La maîtrise de la prévention en entreprise

La formation à la sécurité (l'accueil sécurité, la formation au poste de travail, les formations particulières, le règlement intérieur)

Le CSE/CHSCT :

Rôle, fonctionnement et missions

La place de l'animateur de prévention dans le CSE/CHSCT

La signalisation dans l'entreprise

Les consignes sécurité, l'organisation des secours

Les vérifications périodiques, les registres de sécurité

8. Élaboration du plan d'action

Définir des mesures de prévention

Planifier des actions de prévention

Savoir lever les freins

Prendre en compte les aspects techniques, organisationnels et humains.

Formalisation et communication

Suivi du plan d'action

- Les registres obligatoires
- Coordonnées de l'entreprise.
- Les Horaires de travail collectif.
- Convention collective.
- L'inspection du travail (N° tel)
- Le médecin du travail (N° tel)
- Les numéros d'urgences, Samu, Police,
- Discrimination...
- Lieu et mode de consultation du document unique.
- Lieu et mode de consultation du Règlement intérieur.
- Accords collectifs de travail.
- Ordres des départs en congés.
- Interdiction de fumer dans les locaux à usage collectif.
- Harcèlement.
- Et autres selon l'entreprise.

9. Mise à jour et perfectionnement

- Détecter les données et évolutions.
- Faire progresser une démarche existante.
- Se servir du document unique comme tableau de bord.
- Organiser sa mise à jour et la gestion des plans d'action par l'encadrement.

10. Obtenir les Compétences de Bases en Prévention/INRS

Les concepts d'apparition d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle. La sémantique et les modélisations nationales de base concernant l'accident du travail et la maladie professionnelle.

Les bases de la prévention :

- Les enjeux de la prévention
- Les coûts des accidents du travail
- La structure du droit en France
- Les notions et démarches de prévention
- Les indicateurs de santé et de sécurité au travail
- Les partenaires internes/externes à l'entreprise

L'évaluation des risques professionnels :

- Présentation de l'évaluation des risques
- Méthodologie d'évaluation des risques
- Recherche de mesures de prévention
- Suivi et mise à jour du document unique

Initiation à une méthode d'analyse des accidents :

- Recueillir les faits
- Enquêter après un accident
- Réaliser un arbre des causes
- Rechercher des mesures de prévention
- Rédiger un compte-rendu
- Proposition
- Hierarchisation
- Mise en œuvre
- Suivi

L'analyse d'une situation de travail :

- Notions d'ergonomie
- Travail réel et prescrit
- Approche méthodique de l'analyse d'une situation de travail

Charge mentale / physique
Rechercher des mesures de prévention
Evaluation des actes concernant les activités « Prévention Sécurité et Santé au Travail » de base :
Apprécier la situation au regard de la prévention des risques
Situer son rôle en tant qu'acteur S&ST
Identifier les risques d'atteinte à la santé des personnes
Prendre des mesures de prévention des risques professionnels

11. Brainstorming

Retour sur expérience : Échanges sur les situations individuelles.
Conclusion de toute la formation.

